Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213500929-20251124-08_2025_24_11-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CUGUEN

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune de CUGUEN, se sont réunis dans la salle de conseil municipal, sous la présidence de Madame Sandrine GUERCHE, Maire.

Date de convocation : 19 novembre 2025
Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 8
Quorum atteint : 7
Nombre de votants : 8

PRESENTS : Mme Sandrine GUERCHE, M. Anthony FÉVRIER, Mme Magali CATHERINE, M. Damien GUÉDÉ (à partir de 19H37, au point 12), M. Thomas LORET, Mme Philippine PICOT, Mme Anne-Renée KRUST, Mme Coralie BOULMER, Mme Yolande CHARTIER.

ABSENTS M. Sylvain CHAPON, Mme Céline FONTAINE, Mme Isabelle THOMSON, M. Damien GUÉDÉ (jusque 19H36 – Point11)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne-Renée KRUST

OBJET : 08-2025-24/11/2025 : FINANCES : VALIDATION DU DEVIS DE LA SARL LEMONNIER RELATIF AU REAMENAGEMENT DU BASSIN DE RETENTION DU LOTISSEMENT DE LA GRANDE CHESNAIS ET INTERVENTION SUR DES SAPINS

Madame le Maire présente au conseil municipal un devis de la SARL LEMONNIER sis, 2 La Massue à CUGUEN relatif au réaménagement du bassin de rétention du lotissement de la Grande Chesnaie pour 1 580.00 € H.T et pour une intervention sur les sapins au terrain des sports pour 768.00 € H.T.

Le montant global du devis est de 2 348.00 € H.T. soit 2 817.60 € T.T.C. Il convient de la valider.

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213500929-20251124-08_2025_24_11-DE

le Conseil municipal,

après en avoir délibéré,

à l'unanimité des membres présents,

- VALIDE le devis n°DE00001724 d'un montant de 2 817.60 € T.T.C. de la SARL LEMONNIER sis, 2 La Massue à CUGUEN.
- AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer ledit devis ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Le Maire,
Sandrine GUERCHE



La secrétaire de séance,
Anne-Renée KRUST

